

Lettre ouverte aux dirigents des armées béligerentes de la guerre quant au sort des individus protégés par la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne. Les grands esprits des nations modernes se sont résolus, depuis 1864 dans la ville de Genève, à protéger les innocents et les sans-défense des conflits armés qui ont ravagé notre monde. C'est dans cette continuité que, le 27 juillet 1927, les dirigeants des grandes puissances de ce globe ont convenu de signer la *Convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne*. Celle-ci octroie aux soldats victimes de la guerre, ainsi qu'au personnel soignant, une protection face à la barbarie à laquelle nous nous subjugons.

Nous, le comité exécutif de l'Union des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, rappelons que : l'Allemagne, sous la direction d'Adolf Hitler, a ratifié ladite convention le 21 février 1934, et que notre gouvernement, sous la direction de Iossif Vissarionovitch Staline, y a proclamé son adhésion le 26 mars 1932.

Malgré cette décision commune, nous déplorons la situation actuelle du front. Nous assistons à la mise à mort sommaire de vaillants soldats blessés, à l'exécution de nos confrères médecins, qui sacrifient leur vie chaque jour pour sauver celle des autres, tant dans un camp que dans l'autre.

NOUS INSISTONS donc pour l'application immédiate et sans équivoque de la convention telle que signée par nos gouvernements respectifs.

Chers commandants, officiers, soldats : ne succombez pas à la bestialité. Épargnez les blessés et les médecins.